

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Exécution des Art. L 2121-10, L 2121-11, L 2121-12, L 2122-8 et L 2122-14 du Code Général des Collectivités Territoriales

Lundi 22 mai 2023 à 20 heures 00 Salle Desnos - 2 rue Aristide Briand

ORDRE DU JOUR:

PV du 17/04/2023 soumis à l'approbation

Délibérations:

- 1. Vote des taux pour 2023 : Complément à la délibération n°2023/04/17/03 du 17/04/2023
- 2. Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024
- 3. Subvention exceptionnelle pour l'association « LE COLLEG'IAL »
- 4. Subvention exceptionnelle pour le bal des pompiers du 8 juillet 2023
- 5. Règlement Intérieur Relatif à la Gestion du Temps de Travail et des Congés pour l'ensemble du personnel municipal
- 6. Modification des représentants de la collectivité au sein du Syndicat Intercommunal à vocation unique Collège d'Esbly SICES
- 7. Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Fait à Montry, le 16 mai 2023 Le Maire, Françoise SCHMIT